

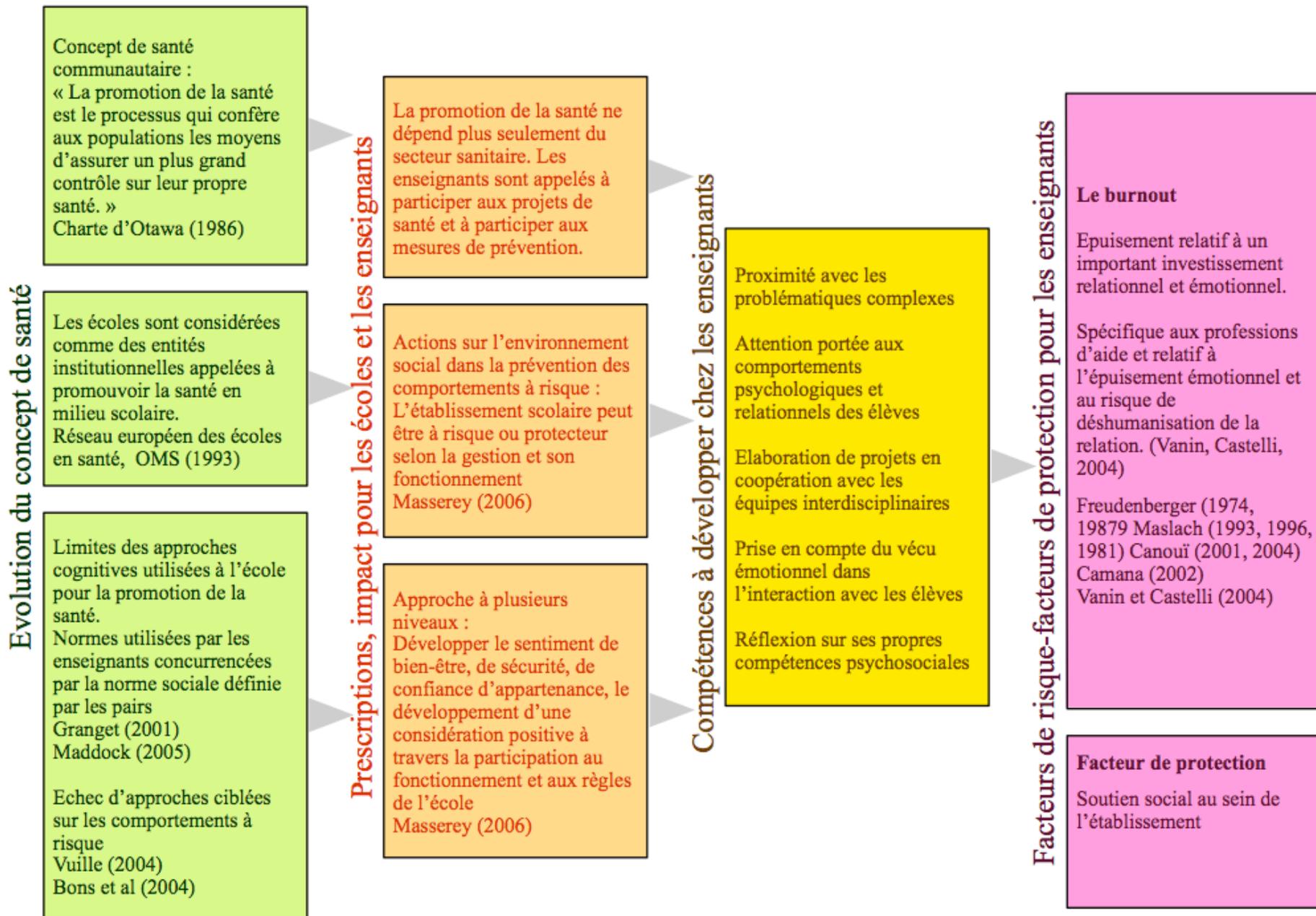
**Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire :
rôles, responsabilités et limites de l'école et de ses acteurs
Denise Curchod, Serge Ramel**

Journée cantonale de la promotion de la santé & de la
prévention en milieu scolaire
Montreux, le 23 avril 2009

Evolution de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire

PERIODE	ACTION DE PREVENTION	ROLE DE L'ENSEIGNANT	COMPETENCES DEMANDEES
1990-2007	Chartes Ottawa, de la prévention primaire à la promotion de la santé	Développer chez les élèves des compétences psychosociales	Animation de groupe, participation aux réseaux interdisciplinaires, gestion des émotions empathie
1980	Accent mis sur la responsabilité des jeunes	Animation de discussion entre élèves à propos des conduites à risque (prévention basée sur les interactions entre pairs)	Animation de groupe
1970	Prévention toxicomanie par information aux élèves	S'informer Transmettre l'information et les mises en garde	Information, transmission
1960	Médecine scolaire Dépistage	information au médecin scolaire de situations préoccupantes	Observation
Fin du XIX^e siècle Début du XX^e siècle	Hygiène, décence Lutte contre l'alcoolisme	Information Contrôle Exemplarité	Autorité

Evolution de la promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire



Facteurs de risque pour les enseignant-e-s

Risque d'épuisement professionnel ou burnout :

Le burnout est relatif à un investissement relationnel et émotionnel et n'est pas synonyme de fatigue, de stress ou de frustration (Vanin et Castelli, 2004). Il touche les professionnels de l'aide et se manifeste par trois dimensions :

- L'épuisement émotionnel
- La déshumanisation de la relation interpersonnelle
- La diminution de l'accomplissement personnel (Maslach 1976)

Facteurs de protection pour le enseignant-e-s

Le soutien social est un facteur de protection du burnout.

Deux types de soutien social (Hobfoll, 2001) :

Le soutien émotionnel : manifestations de confiance, d'empathie, d'amour ou de bienveillance qui permettraient de consolider l'enseignant-e et de renforcer ses capacités de régulation émotionnelle.

Le soutien instrumental : assistance technique, réflexion à propos des difficultés surgissant dans le contexte professionnel, informations pertinentes, conseils sous forme de rétroaction quant au travail fourni ou à la situation décrite.

Questions

- L'implantation du programme prioritaire présente-t-elle un risque pour l'établissement ?
- Représente-t-elle au contraire une opportunité de renforcer la cohésion des professionnel-le-s au sein de l'établissement ?
- Quelles sont les mesures de soutien aux enseignant-e-s qui vous semblent les plus nécessaires ?